

NS: Note stratégique



2026-2031

Numéros séquentiels journal: Budg. 173533

Commune (0207.533.379)

Avenue Dr. H. Follet 28, 1780 Wemmel

Directeur général: Joke Van Gansberghe

CPAS (0212.181.362)

Campus W - Avenue J. De Ridder 49, 1780 Wemmel

Directeur financier: Ann Van den Houte

Aperçu des objectifs de politique (OP)

OP*-1: Accessibilité et efficacité *

Description qualitative: L'administration est accessible, aisément joignable et adopte une approche spécifique par quartier, en collaboration avec les comités de quartier actifs.

Nous facilitons les rencontres en termes de temps et d'espace.

A travers une prestation de services rapide et efficace, nous méritons la confiance du citoyen.

OP-1: Accessibilité et efficacité *

Description qualitative: L'administration est accessible, aisément joignable et adopte une approche spécifique par quartier, en collaboration avec les comités de quartier actifs.

Nous facilitons les rencontres en termes de temps et d'espace.

A travers une prestation de services rapide et efficace, nous méritons la confiance du citoyen.

OP*-2: Respect et application de la réglementation *

Description qualitative: La commune de Wemmel veut offrir à ses habitants un cadre de vie respectueux, sûr et agréable. Nous appliquons la réglementation de manière cohérente et nous nous efforçons de mettre en place une communication inclusive dans le respect de la législation linguistique en vigueur.

OP-2: Respect et application de la réglementation *

Description qualitative: La commune de Wemmel veut offrir à ses habitants un cadre de vie respectueux, sûr et agréable.

Nous appliquons la réglementation de manière cohérente et nous nous efforçons de mettre en place une communication inclusive dans le respect de la législation linguistique en vigueur.

OP*-3: Efficacité politique *

Description qualitative: Nous menons une politique efficiente et financièrement responsable qui cadre dans la vision d'avenir des autorités flamandes.

Nous défendons les intérêts de nos habitants et nous faisons entendre notre voix au niveau supralocal.

Les niveaux administratif et politique de la commune collaborent étroitement dans ce contexte.

OP-3: Efficacité politique *

Description qualitative: Nous menons une politique efficiente et financièrement responsable qui cadre dans la vision d'avenir des autorités flamandes.

Nous défendons les intérêts de nos habitants et nous faisons entendre notre voix au niveau supralocal.

Les niveaux administratif et politique de la commune collaborent étroitement dans ce contexte.

OP*-4: Employeur attrayant *

Description qualitative: Nous renforçons l'identité de la commune de Wemmel en tant qu'employeur inspirant et motivant faisant la part belle à la collaboration et à la fierté professionnelle.

Nos services fonctionnent comme un réseau solide et appliquent une approche efficace et axée solutions.

OP-4: Employeur attrayant *

Description qualitative: Nous renforçons l'identité de la commune de Wemmel en tant qu'employeur inspirant et motivant faisant la part belle à la collaboration et à la fierté professionnelle.

Nos services fonctionnent comme un réseau solide et appliquent une approche efficace et axée solutions.

OP*-5: Wemmel, une marque forte *

Description qualitative: Nous œuvrons tous ensemble à une commune attrayante, verdoyante, orientée avenir et impliquée, prônant la solidarité par la participation.

PLAN PLURIANNUEL ORIGINAL CREDIT INITIAL 2026: Note stratégique

2026-2031

Commune et CPAS (0207.533.379 / 0212.181.362)

1 / 18

OP-5: Wemmel, une marque forte *

Description qualitative: Nous œuvrons tous ensemble à une commune attrayante, verdoyante, orientée avenir et impliquée, prônant la solidarité par la participation.

**: Objectif de politique prioritaire*

Objectif de politique prioritaire supérieur: OP*-1: Accessibilité et efficacité**Objectif de politique prioritaire: OP-1: Accessibilité et efficacité**

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Plan d'action prioritaire: PA-1.5: Déploiement de la fonction d'accueil du citoyen de la commune et du CPAS

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	109.500	115.500	107.000	107.000	107.000	107.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-1.5.1: Poursuite de l'élaboration et de l'implémentation du système de prise de rendez-vous en ligne

Information à l'intention du public:

Dans le cadre du centre de contact, le système de prise de rendez-vous en ligne est étendu du Service Affaires civiles à tous les autres services de l'administration locale auprès desquels le citoyen doit pouvoir prendre rendez-vous.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	0	1.000	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-1.5.2: Introduction de nouveaux horaires d'ouverture

Information à l'intention du public:

Un centre de contact performant sous-entend aussi la présence, dans chaque bâtiment où une prestation de services est assurée, d'un comptoir d'accueil physique aux horaires d'ouverture conviviaux.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	0	5.000	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-1.5.3: Déploiement d'une politique 'Bienvenue à Wemmel' 2.0

Information à l'intention du public:

Un plan de politique 'Bienvenue à Wemmel' a été élaboré. Ce plan présente le groupe cible visé, les objectifs poursuivis, la manière dont nous projetons de les réaliser et la manière dont nous suivrons et évaluerons la réalisation des objectifs.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	2.500	2.500	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-1.5.4: Mise en place d'actions à l'intention des nouveaux habitants

Information à l'intention du public:

Les nouveaux habitants doivent se sentir les bienvenus dans la commune. L'administration doit les guider à travers la réglementation applicable à laquelle ils devront se conformer, mais aussi les informer des facilités et des services auxquels ils ont droit.

A cette fin, l'administration met en place des actions diversifiées visant des groupes spécifiques de nouveaux arrivants, afin qu'ils disposent d'informations correctes et complètes, comprennent et respectent les règles auxquelles ils sont soumis et puissent bénéficier de l'offre de la commune et du CPAS.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	80.000	80.000	80.000	80.000	80.000	80.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-1.5.5: Création d'un centre de contact

Information à l'intention du public:

Création d'un centre de contact sous la forme d'un service distinct au sein de l'organisation, faisant office de premier point de contact pour les habitants et pour toute autre personne/organisation souhaitant bénéficier d'une prestation de services. La mise en place d'un centre de contact nécessite un logiciel adéquat revêtant la forme d'un outil CRM basé sur les connaissances.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	27.000	27.000	27.000	27.000	27.000	27.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Plan d'action prioritaire: PA-1.7: Miser sur l'emploi et la formation en guise de levier pour l'intégration sociale des groupes vulnérables

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	115.444	115.444	115.444	115.444	115.444	115.444
Recettes	53.000	53.000	53.000	53.000	53.000	53.000

Action prioritaire: A-1.7.2: Mise en place de nouveaux projets avec des partenariats locaux comme DAW+, IVL DAW

Information à l'intention du public:

Cette action cadre dans la politique du CPAS visant l'activation des groupes cibles vulnérables. L'activation gagne en importance dans le sillage des modifications décidées par les autorités fédérales et des nouvelles missions confiées au CPAS.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	35.444	35.444	35.444	35.444	35.444	35.444
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-1.7.3: Recours aux méthodologies existantes comme les trajets TWE du VDAB (expérience professionnelle temporaire), ...

Information à l'intention du public:

Cette action cadre dans la politique du CPAS visant l'activation des groupes cibles vulnérables. L'activation gagne en importance dans le sillage des modifications décidées par les autorités fédérales et des nouvelles missions confiées au CPAS.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
Recettes	53.000	53.000	53.000	53.000	53.000	53.000

Action prioritaire: A-1.7.5: Organisation de formations professionnelles à l'intention des groupes cibles vulnérables

Information à l'intention du public:

Cette action cadre dans la politique du CPAS visant l'activation des groupes cibles vulnérables. L'activation gagne en importance dans le sillage des modifications décidées par les autorités fédérales et des nouvelles missions confiées au CPAS.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Objectif de politique prioritaire supérieur: OP*-2: Respect et application de la réglementation

Objectif de politique prioritaire: OP-2: Respect et application de la réglementation

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Plan d'action prioritaire: PA-2.3: Création d'une commune propre gérant ses déchets de manière responsable

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	40.787	47.514	47.514	47.514	47.514	47.514
Recettes	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

Action prioritaire: A-2.3.1: Soutien des actions citoyennes et mise en place de projets dans le cadre de la lutte contre les détritrus

Information à l'intention du public:

Actions visant à stimuler l'implication de la communauté dans la lutte contre les détritrus.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000
Recettes	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

Action prioritaire: A-2.3.2: Déploiement d'actions destinées à endiguer les nuisances dues aux déjections canines

Information à l'intention du public:

Ces actions incluent la distribution de sachets à déjections canines, l'installation et l'entretien de cônes à déjections canines et le contrôle du respect de la réglementation.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.3.6: Organisation d'une dératisation écologique et éthique

Information à l'intention du public:

Mettre en place une dératisation recourant à des pièges alternatifs au lieu de poison. Continuer à miser sur la prévention, conformément à la charte 'Commune amie des animaux'.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	7.287	2.014	2.014	2.014	2.014	2.014
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.3.7: Mise en œuvre d'une politique de gestion des déchets pour les déchets industriels de la commune

Information à l'intention du public:

Mise en œuvre d'une politique de gestion des déchets pour les déchets industriels de la commune. Les déchets qui ne sont pas similaires aux déchets ménagers en termes de nature, de composition et de quantité doivent être traités comme des déchets industriels (règlement VLAREMA).

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	0	12.000	12.000	12.000	12.000	12.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

PLAN PLURIANNUEL ORIGINAL CREDIT INITIAL 2026: Note stratégique

2026-2031

Commune et CPAS (0207.533.379 / 0212.181.362)

6 / 18

Action prioritaire: A-2.3.8: Information et communication communale en matière de gestion des déchets

Information à l'intention du public:

Campagnes et diffusion de connaissances sur le thème de la gestion des déchets afin de mieux informer les citoyens.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.3.9: Sensibilisation et promotion d'initiatives locales sur le thème de la gestion des déchets

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.3.10: Actions de ramassage des déchets dans le domaine scolaire et aux abords

Information à l'intention du public:

Actions de ramassage des déchets dans le domaine scolaire et aux abords, s'assortissant d'un système de récompense afin d'impliquer les jeunes.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.3.12: Miser sur la propreté à travers la création d'une 'Taskforce transversale Propreté'

Information à l'intention du public:

La 'Taskforce transversale Propreté' est créée afin de gérer la problématique de la propreté publique.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	11.000	11.000	11.000	11.000	11.000	11.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Plan d'action prioritaire: PA-2.7: Améliorer la sécurité dans la commune

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	262.500	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.7.1: Déploiement d'un réseau de caméras sur la voie publique

Information à l'intention du public:

Continuer à miser sur les instruments permettant le contrôle de la circulation routière, de l'application de la réglementation, du stationnement et des déversements clandestins.

Nécessité: Soutenir l'application de la réglementation et les efforts en matière de contrôle de la circulation routière.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	230.000	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.7.2: Approche intégrale des problématiques de quartier

Information à l'intention du public:

Réduire le nombre de cambriolages en organisant des séances d'information et en misant sur la prévention locale via WhatsApp et sur des campagnes. Gérer et réduire les troubles de voisinage en continuant à miser sur la médiation de voisinage et la concertation structurelle avec la police.

Nécessité: L'action protège les citoyens contre les infractions et délits et améliore le bien-être de la population en créant un climat plus sûr et plus agréable.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	12.500	12.500	12.500	12.500	12.500	12.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.7.3: Amélioration de la sécurité physique (sécurité routière)

Information à l'intention du public:

Cette action a pour but d'améliorer la sécurité intégrale et la qualité de vie. Elle s'impose afin de remédier plus efficacement à des problèmes concrets comme l'insécurité routière, les risques d'incendie et les nuisances (vols de vélos/déversements clandestins). Nous renforcerons pour ce faire le contrôle de l'application de la réglementation (contrôle des infractions de stationnement), organiserons des actions de prévention ciblées (soirées d'information) et déploierons un système intégré de notification et d'enregistrement.

Cette action a été dictée par la nécessité de remédier à trois problèmes clés: l'insécurité routière (à cause des infractions de stationnement et du manque de suivi de l'occupation de l'espace public par les chantiers), les risques d'incendie et certaines formes spécifiques de nuisances comme les vols de vélos et les déversements clandestins.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.7.4: Lutte contre la criminalité déstabilisante

Information à l'intention du public:

La meilleure approche pour signaler, prévenir et endiguer efficacement la criminalité déstabilisante est constituée de deux volets: un plan de communication bien pensé et un système d'enregistrement efficace.

Nécessité: Un plan de communication est requis afin d'augmenter la prise de conscience interne et surtout externe de la problématique de la criminalité déstabilisante.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	10.000	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.7.5: Création d'un corps de volontaires (cf. plan de défense de la Flandre)

Information à l'intention du public:

Afin d'améliorer la résilience civile, les communes sont encouragées à créer des corps de volontaires qui pourront être déployés dans les situations d'urgence. L'objectif des corps de volontaires est de permettre un déploiement coordonné des aptitudes et de la motivation des Flamands. La Croix-Rouge de Flandre – Rode Kruis-Vlaanderen – soutient les communes dans la création, l'encadrement et le déploiement des corps de volontaires. Face à une situation d'urgence, une communauté dévoile à la fois sa vulnérabilité et sa force. Ce ne sont pas les exemples qui manquent de situations de crise dans lesquelles l'aide spontanée de volontaires bien formés est parvenue à faire la différence.

En misant sur la création de corps de volontaires communaux, les autorités flamandes veulent encourager ce mécanisme. L'objectif est d'améliorer la résilience de la communauté locale et, au niveau individuel, de faire suivre aux volontaires une formation aux premiers secours qui leur permettra d'aider les autres dans une situation d'urgence. Durant cette formation, les volontaires découvriront les mécanismes de la gestion de crise et la valeur ajoutée qu'ils peuvent représenter pour nos services de secours lors d'une situation de crise. La contribution des volontaires peut revêtir de nombreux aspects: ils peuvent par exemple apporter leur soutien dans le cadre de tâches médicales, opérationnelles ou logistiques, acheminer du matériel et des denrées alimentaires, aider à retrouver des personnes disparues, remplir des sacs de sable, etc. De cette manière, les corps de volontaires communaux contribuent à renforcer la communauté.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-2.7.6: Création d'un point de contact pour le signalement des problèmes de sécurité

Information à l'intention du public:

Création d'un point de contact en ligne aisément accessible qui permettra de recueillir des données afin d'identifier les tendances et les lieux à risques.

Nécessité: Besoin d'un instrument central permettant d'enregistrer les notifications de toutes sortes.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	3.500	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Objectif de politique prioritaire supérieur: OP*-3: Efficacité politique**Objectif de politique prioritaire: OP-3: Efficacité politique**

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Plan d'action prioritaire: PA-3.3: Gestion des bâtiments et patrimoine

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	1.920.000	5.745.000	5.479.000	674.000	974.000	674.000
Recettes	77.600	109.900	111.400	1.612.924	114.472	207.100

Action prioritaire: A-3.3.2: Maison communale / Château: Restauration et extension

Information à l'intention du public:

La maison communale est un ancien château qui doit d'urgence être restauré et équipé d'installations techniques qui permettront d'obtenir pour ce bâtiment également un meilleur score énergétique. Le bâtiment devra en outre être agrandi afin de pouvoir héberger tous les services communaux.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	1.200.000	5.000.000	5.000.000	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Plan d'action prioritaire: PA-3.10: Eau & égouts

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	2.241.274	2.600.804	511.428	502.077	346.226	336.875
Recettes	145.000	82.000	82.000	83.640	0	0

Action prioritaire: A-3.10.1: Aménagement d'un 2^e terrain de sport en gazon synthétique

Information à l'intention du public:

Le complexe sportif VL dispose de 2 terrains de football, dont l'un est déjà recouvert de gazon synthétique. Le deuxième terrain de football va à présent être lui aussi recouvert de gazon synthétique.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	800.000	0	0	0	0	0
Recettes	145.000	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-3.10.3: Rénovation de l'infrastructure sportive Dijsk

Information à l'intention du public:

Le hall des sports communal date des années 1970 et doit être entièrement rénové.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	1.441.274	2.600.804	511.428	502.077	346.226	336.875
Recettes	0	82.000	82.000	83.640	0	0

Objectif de politique prioritaire supérieur: OP*-4: Employeur attrayant**Objectif de politique prioritaire: OP-4: Employeur attrayant**

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Plan d'action prioritaire: PA-4.1: Mise en œuvre de mesures de gestion contribuant à l'efficacité et à l'intégrité de l'administration locale

Information à l'intention du public:

Ensemble de mesures de gestion contribuant à l'efficacité et à l'effectivité du contrôle organisationnel ainsi qu'à l'intégrité de l'administration locale.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	44.000	21.500	21.500	21.500	21.500	21.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.1.1: Soutien des services dans leur fonctionnement journalier et déploiement de nouveaux projets

Information à l'intention du public:

Soutien des services dans leur fonctionnement journalier et déploiement de nouveaux projets.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Action prioritaire: A-4.1.2: Transposition de la politique en un plan pluriannuel clair, et compte rendu régulier au sujet de sa mise en œuvre

Information à l'intention du public:

Mise en place d'un système de compte rendu et de suivi pour le plan pluriannuel.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Action prioritaire: A-4.1.3: Mise en place de processus au sein de l'organisation (méthodologies, priorités, etc.)

Information à l'intention du public:

Intégration de processus au sein de l'organisation.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Action prioritaire: A-4.1.4: Définition et mise en œuvre d'une structure et d'une culture de suivi et de compte rendu

Information à l'intention du public:

Définition et mise en œuvre d'une structure et d'une culture de suivi et de compte rendu.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.1.5: Mise en place d'une structure de suivi pour le plan pluriannuel

Information à l'intention du public:

Durant la période du précédent plan pluriannuel, nous avons procédé uniquement au compte rendu obligatoire au sujet du plan pluriannuel.

Dans le nouveau plan pluriannuel, nous rendrons compte plus régulièrement des chiffres clés et de l'avancement grâce à un logiciel distinct.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	24.000	14.500	14.500	14.500	14.500	14.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.1.6: Définition des éléments permettant de créer la culture souhaitée

Information à l'intention du public:

Notre organisation grandit et évolue, mais la culture reste le principal élément de cohésion. En définissant sciemment les valeurs et les attitudes que nous voulons promouvoir, nous créons une identité partagée. Cette culture oriente notre leadership, notre collaboration et notre communication et permet de créer une meilleure cohérence entre la politique et sa perception sur le terrain.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Action prioritaire: A-4.1.8: Renforcement du fonctionnement de l'équipe de direction

Information à l'intention du public:

Nous renforçons le fonctionnement de l'équipe de direction (MAT) grâce à la formation et à des actions de cohésion.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	16.000	3.000	3.000	3.000	3.000	3.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Plan d'action prioritaire: PA-4.2: Marque d'employeur et recrutement

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	20.500	45.500	10.500	10.500	10.500	10.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.2.1: Définition d'une marque d'employeur

Information à l'intention du public:

Nous voulons nous profiler comme un employeur attrayant. Une marque d'employeur bien affirmée aide à attirer des talents, à renforcer la fierté en interne et à être reconnaissable sur le marché de l'emploi.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	5.500	40.500	5.500	5.500	5.500	5.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.2.2: Révision des critères de sélection et des exigences des fonctions / formes d'occupation

Information à l'intention du public:

Les critères de sélection actuels ne correspondent pas toujours à la réalité de notre organisation et à la manière dont elle évolue. Une révision de ces critères nous permettra de moderniser notre recrutement et mieux l'aligner sur les besoins et les compétences.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

PLAN PLURIANNUEL ORIGINAL CREDIT INITIAL 2026: Note stratégique

2026-2031

Commune et CPAS (0207.533.379 / 0212.181.362)

12 / 18

Action prioritaire: A-4.2.3: Présence aux salons de l'emploi et sur les réseaux sociaux

Information à l'intention du public:

Nous voulons accroître notre visibilité et nouer activement le dialogue avec les collaborateurs potentiels. De cette manière, nous parviendrons à positionner notre administration locale comme un employeur dynamique dans la région.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	15.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Plan d'action prioritaire: PA-4.4: Garantir le bien-être et développer les talents

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	25.000	5.000	5.000	20.000	5.000	5.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.4.1: Enquête au sujet du bien-être des collaborateurs

Information à l'intention du public:

Une évaluation régulière du bien-être des collaborateurs est essentielle pour détecter à un stade précoce les éventuels signaux de malaise et prendre des mesures pour y remédier. L'implication et la confiance en l'organisation s'en trouvent en outre renforcées.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	15.000	0	0	15.000	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.4.2: Mettre au point une politique de bien-être

Information à l'intention du public:

Le bien-être des collaborateurs est le fondement d'une employabilité durable. A travers cette politique, nous voulons regrouper les initiatives et créer une culture de travail saine et confortante.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	9.500	4.500	4.500	4.500	4.500	4.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.4.3: Politique d'accueil reposant sur le parrainage

Information à l'intention du public:

La chaleur de l'accueil fait toute la différence entre débiter dans une fonction et se sentir immédiatement à sa place. Grâce au système du parrainage, nous créons des liens et accélérons l'intégration.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	500	500	500	500	500	500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Plan d'action prioritaire: PA-4.6: Renforcement du leadership et de la communication

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	40.000	20.000	15.000	15.000	15.000	15.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.6.1: Définir un profil de leadership

Information à l'intention du public:

Le leadership définit le ton de la culture de notre organisation. Un profil de leadership explicite permet de clarifier les attentes et stimule une attitude cohérente. Nous parvenons à nous faire une meilleure idée des points forts individuels des collaborateurs et à exploiter au maximum les talents de chacun. De cette manière, nous augmentons à la fois le plaisir au travail et l'efficacité de l'organisation.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Action prioritaire: A-4.6.2: Formation en leadership

Information à l'intention du public:

Les aptitudes de leadership requièrent un développement permanent. A travers la formation, nous renforçons les aptitudes de coaching, la communication et la dynamique d'équipe.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	40.000	20.000	15.000	15.000	15.000	15.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.6.3: Séances de dialogue avec les collaborateurs

Information à l'intention du public:

L'implication véritable naît dans le dialogue. Ces séances permettent aux collaborateurs de s'exprimer et renforcent la compréhension et la confiance mutuelles.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Plan d'action prioritaire: PA-4.7: Renforcer la culture de la collaboration et la fierté professionnelle

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	7.000	69.500	69.500	69.500	69.500	89.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.7.3: Organiser une activité annuelle de cohésion d'équipe

Information à l'intention du public:

L'esprit d'équipe grandit à travers le contact. Une activité annuelle de cohésion d'équipe renforce la solidarité et la fierté au sein de l'organisation.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.7.4: Révision de la politique de rémunération

Information à l'intention du public:

Une politique de rémunération honnête et claire renforce la satisfaction et la confiance. Elle nous permet de retenir les talents au sein de l'organisation et d'en attirer de nouveaux.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	0	0	0	0	0	20.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.7.5: Culture de licenciement

Information à l'intention du public:

La sortie de service fait partie intégrante de la carrière. Un départ chaleureux est une preuve de respect, entretient l'ambassadorat et permet de clôturer la collaboration de manière professionnelle.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Action prioritaire: A-4.7.6: Diffusion de la vision, de la mission et des valeurs au sein de l'organisation

Information à l'intention du public:

Diffusion au sein de l'organisation d'une vision, d'une mission et de valeurs qui nourrissent une culture dans laquelle chaque collaborateur a la conviction de contribuer à la réalisation d'un but supérieur. La culture de l'organisation est ainsi rendue tangible et la vision est prise à cœur.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	6.000	3.500	3.500	3.500	3.500	3.500
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.7.7: Rémunération en fonction des prestations

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	0	65.000	65.000	65.000	65.000	65.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Plan d'action prioritaire: PA-4.8: Amélioration de la communication interne

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	15.000	18.000	13.000	10.000	10.000	10.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.8.2: Optimiser la communication interne entre les services – top-down/bottom-up

Information à l'intention du public:

Etablissement d'un plan de communication interne dans le but d'organiser efficacement l'échange et la circulation des informations entre les différents niveaux de l'organisation, afin de mettre en place une collaboration efficace et impliquée ayant un impact sur le citoyen.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	5.000	8.000	3.000	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-4.8.3: Définir une politique de gestion de l'information (structuration et accessibilité de l'information)

Information à l'intention du public:

Définir une politique de gestion de l'information (structuration et accessibilité de l'information) qui contribue à la mise en place d'un environnement de travail efficace et répondant aux exigences de transparence et de motivation ainsi qu'aux obligations légales.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Objectif de politique prioritaire supérieur: OP*-5: Wemmel, une marque forte**Objectif de politique prioritaire: OP-5: Wemmel, une marque forte**

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

Plan d'action prioritaire: PA-5.7: Participation citoyenne

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	153.800	85.000	75.000	65.000	65.000	65.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-5.7.1: Cocréation grâce aux conseils consultatifs

Information à l'intention du public:

L'administration mise sur la réactivation des conseils existants ainsi que sur la création et l'activation d'un nouveau conseil consultatif en matière de bien-être animal.

De structures de concertation formelles, les conseils consultatifs deviennent des plateformes de réflexion dynamiques qui, en marge des réunions obligatoires, permettent un échange d'idées plus large sur des thèmes concrets.

Les conseils consultatifs servent de caisse de résonance lorsqu'il s'agit de donner forme à la politique sur le plan opérationnel et en termes de contenu.

L'apport de ces conseils est pris au sérieux et est explicitement pris en compte dans les décisions politiques.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-5.7.2: Miser sur les trajets de participation pour parvenir à une politique équitable

Information à l'intention du public:

Avec le soutien d'un bureau externe, l'administration crée un 'conseil de Wemmel' qui endosse un rôle particulier dans l'élaboration de la politique de participation au sens large.

La commune de Wemmel ambitionne d'atteindre d'ici la fin de la législature le niveau de la coproduction. Cela ne veut cependant pas dire que chaque projet ou décision doit être le fruit de la cocréation. Le timing et la forme de participation les plus adéquats dépendent de la nature du projet et de la phase du processus décisionnel dans laquelle il se trouve. Les trajets de participation relèvent toujours du travail sur mesure.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	118.800	50.000	40.000	30.000	30.000	30.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

Action prioritaire: A-5.7.3: Promouvoir la propreté dans la commune à travers des actions impliquant les citoyens

Information à l'intention du public:

La 'Taskforce transversale Propreté' recourt à des actions impliquant les citoyens afin de sensibiliser la population au thème de la propreté publique et d'aboutir à des solutions structurelles.

Du 01/01/2026 au 31/12/2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dépenses	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Recettes	0	0	0	0	0	0

